

Le nombre de crimes et délits anti-LGBT en hausse par rapport à 2016

17 mai 2021



Les services de police et de gendarmerie ont enregistré 1 590 crimes et délits anti-LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels ou transgenres) en 2020 [1] Ce chiffre est supérieur de près de 50 % à celui de 2016. Ces données, comptabilisées suite à une plainte, doivent être utilisées avec précaution. Elles ne signifient pas que nous assistons à une explosion de l'homophobie en France. Elles portent sur une trop courte durée (de 2016 à 2020) pour pouvoir parler de tendance de fond. En 2020, dans un contexte très particulier de crise sanitaire, les crimes et délits anti-LGBT ont diminué. Sur longue période, les Français se disent de moins en moins homophobes [2] Les enquêtes menées auprès de l'ensemble de la population indiquent d'ailleurs que le nombre de personnes qui disent avoir été victimes d'injures homophobes reste relativement stable, au moins jusqu'en 2018 [3]

L'augmentation des faits constatés peut résulter de plaintes plus fréquentes et du fait qu'elles sont plus souvent enregistrées en tant qu'actes anti-LGBT, ou encore en raison de l'évolution de la

qualification de certaines infractions [4] Il n'en demeure pas moins que l'ampleur de l'évolution a de quoi préoccuper, surtout si elle se prolongeait dans les années qui viennent. Elle correspond assez bien à l'évolution [des témoignages reçus par l'association SOS homophobie](#).

Les victimes des actes anti-LGBT constatés par la police sont dans l'immense majorité des hommes (75 %) et bien plus souvent des jeunes. 58 % ont entre 15 et 34 ans, une classe d'âge qui représente 37 % des victimes de l'ensemble des crimes et délits. Seules 1 % des personnes qui subissent ces actes ont plus de 65 ans, contre 12 % des victimes de crimes et délits de toutes natures.

Les infractions les plus souvent citées sont majoritairement verbales : dans 33 % des cas, il s'agit d'injures et, dans 18 %, de menaces. Si l'on ajoute les 28,5 % de cas de violences physiques au 1,4 % de viols et agressions sexuelles [5] 30 % des infractions marquent physiquement les victimes. Dans 57 % des cas, les agressions se déroulent dans un lieu public : voie publique (33,5 %), lieux ouverts à tout public (12,9 %), services publics (5,9 %), transports (4,9 %).

Selon les enquêtes menées auprès de la population, seules 20 % des victimes de menaces ou de violences anti-LGBT déclarent avoir porté plainte, et même seulement 5 % pour les injures. Une très grande partie des actes ne sont pas déclarés à la police, notamment ceux qui se jouent entre proches, dans l'intimité de la famille par exemple. Si l'on se fie aux enquêtes menées auprès de l'ensemble de la population, pas moins de 170 000 personnes se disent victimes d'une injure homophobe chaque année. La société française a encore du chemin à faire pour que l'homosexualité soit acceptée par tous.

Lecture : les services de police et de gendarmerie ont enregistré 1 874 crimes et délits à caractère homophobe ou transphobe en 2019.

Source : ministère de l'Intérieur – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Lecture : environ 150 000 personnes indiquent avoir été victimes d'injures homophobes orales ou écrites en France en 2018.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Lecture : 30 % des victimes de crimes et délits à caractère homophobe ou transphobe ont entre 15 et 24 ans, alors que cette tranche d'âge représente 12 % de la population et 16 % de l'ensemble des victimes de crimes ou délits.

Source : ministère de l'Intérieur – Données 2019 – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Article extrait du [Centre d'observation de la société](#).

Photo / © *Christian Sterk - Unsplash*

[1] « Baisse du nombre de victimes de crimes et délits anti-LGBT », Info rapide n° 17, Interstats, ministère de l'Intérieur, mai 2021.

[2] Voir « [Valeurs : l'homosexualité largement tolérée mais pas banalisée](#) », Centre d'observation de la société, 19 juillet 2019.

[3] « Les injures sexistes, racistes et homophobes depuis 2006 », Keltoume Larchet, Flash'crim n°27, Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONRDP), janvier 2020.

[4] Quand un acte passe de contravention à délit.

[5] Les viols et agressions sexuelles sont inclus dans les « autres » de notre dernier graphique.

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Modes de vie](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.discrimination.fr/nombre-crimes-delits-anti-LGBT>